

Notice descriptive	
Titre	Circulaire annuelle UHC/DH2 du 4 juillet 2008 relative à la fixation du loyer maximal des conventions (texte non paru au Journal officiel)
Numéro NOR	MLVU0815753C
Ministère	Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire - Ministère du Logement et de la Ville
Thématique de document	Logement et construction
Type de document	Circulaire
Date de signature	04-07-2008
Date de publication	25-07-2008
Document	A0130060.pdf